

CCAS DE SAINT-AUBIN-SUR-MER
(Centre Communale d'Action Sociale)

Formulaire de demande d'aide
RESTAURATION SCOLAIRE

Conditions d'attribution :

- Quotient familial notifié par la CAF inférieur à 620€ voté le 17/03/2021 par le CCAS, réparti comme suit :

Quotient familial	Abattement
QF < 500 €	50 %
500 < QF < 620	30 %

- Le quotient sera vérifié par nos services en septembre et en janvier.
- Au moment de l'inscription au restaurant scolaire : être domicilié à Saint-Aubin-sur-mer (En cas de déménagement hors de la commune **durant l'année scolaire**, l'abattement continuera à être appliqué).
Afin de vérifier si vous êtes éligible, merci de communiquer votre numéro d'allocataire.

N° ALLOCATAIRE :

Nom de la famille :

Adresse :

Tél :

Adresse messagerie :

Composition du foyer :

Indiquer les noms - prénoms et âges des personnes à charge vivant au foyer (enfants et parents)

1).....

2).....

3).....

4).....

5).....

6).....

Ce formulaire est à déposer ou à envoyer par messagerie à : mairie@saintaubinsurmer.fr

Date-Nom-Prénom et signature du déclarant :